

Envoi : 19/12/2016

Réception par le Préfet : 19/12/2016

Publication : 23/12/2016



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2016-11-5-5

Séance du vendredi 16 décembre
2016

CONTRAT DE TERRITOIRE DE VIE 2014-2019 SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS SIXIEME PROGRAMMATION 2016

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BECHT, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS, M. GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSEES :

Mmes HELDERLE, PAGLIARULO.

EXCUSES AVEC PROCURATION :

M. MULLER Lucien donne procuration à Mme MARTIN.

Mme ORLANDI donne procuration à M. WITH.

La Commission permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CG-2015-6-12-8 du 26 juin 2015, relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CG-2013-4-1-1 du 18 octobre 2013 relative à la Décision modificative n° 2 – Exercice 2013 validant les autorisations de programme et autorisations d'engagement,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CG-2015-2-5-1 du 19 février 2015 relative au Budget primitif 2015 – Direction à l'action territorialisée validant les autorisations de programme et autorisations d'engagement complémentaires,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CG-2015-1-5-1 du 23 janvier 2015, relative à la première révision des Contrats de Territoire de Vie 2014-2019,
- VU la délibération n°CG-2016-2-5-1 du Conseil départemental du 18 mars 2016 relative à la politique de l'Action Territorialisée,

- VU l'avis favorable de la Commission Patrimoine Immobilier, Actions et Territoires réunie respectivement les 27 mai 2016 et 18 novembre 2016,
- VU le rapport du Président du Conseil départemental.

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve la sixième programmation pour l'année 2016 des projets structurants inscrits dans les Contrats de Territoire de Vie (CTV) 2014-2019,
- Accorde les subventions afférentes pour un montant total de 859 649 €, réparties de la façon suivante par Territoire de Vie et par modalité de versement de l'aide départementale :

Contrat de Territoire de Vie Colmar Fecht et Ried

- Projets dont la participation départementale fera l'objet d'un versement unique à la fin des travaux :

Projet :	43-11 Mise en place d'un éclairage sur le terrain d'honneur
Maître d'ouvrage :	Commune PORTE DU RIED
Localisation :	HOLTZWHR
Numéro d'opération :	CTV01822
Montant du projet :	67 724 € HT
Montant subventionnable :	67 724 € HT
Taux :	30 %
Subvention :	20 317 €
Imputation budgétaire :	Programme K212, imputation 0-204-32-204142-35421-006-AP2015

Projet :	42-7 Création d'une micro-crèche
Maître d'ouvrage :	Commune d'INGERSHEIM
Localisation :	INGERSHEIM
Numéro d'opération :	CTV01816
Montant du projet :	500 000 € HT
Montant subventionnable :	500 000 € HT
Taux :	20 %
Subvention :	100 000 €
Imputation budgétaire :	Programme K212, imputation 0-204-41-204142-35421-006-AP2015

Contrat de Territoire de Vie Thur et Doller

- Projet dont la participation départementale fera l'objet d'un versement unique à la fin des travaux :

Projet :	32-10 Restauration de matériel ferroviaire classé au titre des Monuments Historiques
Maître d'ouvrage :	Association Train Thur Doller Alsace
Localisation :	Territoire de Vie Thur Doller
Numéro d'opération :	CTV02163
Montant du projet :	146 147 € HT
Montant subventionnable :	146 147 € HT

Taux :	10 %
Subvention :	14 615 €
Imputation budgétaire :	Programme K214, imputation 0-204-312-20421-35621-006 AP2015

Contrat de Territoire de Vie de la Région Mulhousienne

- Projet dont la participation départementale fera l'objet d'un versement en 15 acomptes annuels :

Projet :	12-21 Construction de salles paroissiales - centre multi-activités - (1ère phase)
Maître d'ouvrage :	Conseil de Fabrique de la paroisse Sainte-Thérèse
Localisation :	MULHOUSE
Numéro d'opération :	CTV01769
Montant du projet :	786 000 € TTC
Montant subventionnable :	786 000 € TTC
Taux :	40 %
Subvention :	314 400 €
Imputation budgétaire :	Programme K215, imputation 204-33-204182-35721-006 AP2015

- Projets dont la participation départementale fera l'objet d'un versement unique à la fin des travaux

Projet :	12-19 Aménagement d'une plaine sportive - (1ère phase)
Maître d'ouvrage :	Commune de BERRWILLER
Localisation :	BERRWILLER
Numéro d'opération :	CTV01766
Montant du projet :	531 304 € HT
Montant subventionnable :	440 000 € HT
Taux :	40 %
Subvention :	176 000 €
Imputation budgétaire :	Programme K215, imputation 204-32-204142-35721-006 AP2015

Projet :	12-29 Remplacement des conduites du bassin olympique du stade nautique
Maître d'ouvrage :	m2A
Localisation :	MULHOUSE
Numéro d'opération :	CTV02127
Montant du projet :	69 167 € HT
Montant subventionnable :	69 167 € HT
Taux :	10 %
Subvention :	6 917 €
Imputation budgétaire :	Programme K215, imputation 204-32-204142-35721-006 AP2015

Projet :	12-34 Réfection du sol du gymnase Bartholdi
Maître d'ouvrage :	Commune de RIEDISHEIM
Localisation :	RIEDISHEIM
Numéro d'opération :	CTV01601
Montant du projet :	47 000 € HT
Montant subventionnable :	47 000 € HT
Taux :	40 %
Subvention :	18 800 €
Imputation budgétaire :	Programme K215, imputation 204-32-204142-35721-006 AP2015

Projet :	12-37 Travaux de réfection de la salle de combat et d'arts martiaux du COSEC
Maître d'ouvrage :	Commune de RIEDISHEIM
Localisation :	RIEDISHEIM
Numéro d'opération :	CTV01600
Montant du projet :	25 000 € HT
Montant subventionnable :	25 000 € HT
Taux :	60 %
Subvention :	15 000 €
Imputation budgétaire :	Programme K215, imputation 204-32-204142-35721-006 AP2015

Projet :	12-40 Reconstruction du Tennis couvert rue de Wilson
Maître d'ouvrage :	Commune de RIXHEIM
Localisation :	RIXHEIM
Numéro d'opération :	CTV02110
Montant du projet :	588 000 € HT
Montant subventionnable :	588 000 € HT
Taux :	20 %
Subvention :	117 600 €
Imputation budgétaire :	Programme K215, imputation 204-32-204142-35721-006 AP2015

Contrat de Territoire de Vie du Sundgau

- Projet dont la participation départementale fera l'objet d'un versement unique à la fin des travaux :

Projet :	121-2 Extension du Foyer de la Culture
Maître d'ouvrage :	Commune de DANNEMARIE
Localisation :	DANNEMARIE
Numéro d'opération :	CTV00758
Montant du projet :	400 000 € HT
Montant subventionnable :	400 000 € HT
Taux :	19 %
Subvention :	76 000 €
Imputation budgétaire :	Programme K217, imputation 0-204-33-204142-35921-006 AP2013

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité